RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01903
Numéro SIREN : 828 886 515
Nom ou dénomination : ABF2

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2023 sous le numéro de dépôt 30589

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 5 RUE LOUIS NICOLAS ROBERT 33380 BIGANOS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 82888651500018 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31032023 Net 3	N-1 31032022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	720	AG	720		33
	Fonds commercial (1)	AH	104 220	AI		104 220	104 220
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 966	AS	3 966		192
	Autres immobilisations corporelles	AT	673 699	AU	463 815	209 884	257 530
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	782 605	BK	468 501	314 104	361 975
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	667 291	BU	30 416	636 875	576 273
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	19 500	BY		19 500	18 104
	Autres créances (3)	BZ	122 797	CA		122 797	104 099
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	384 091	CG		384 091	797 120
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	14 672	CI		14 672	13 221
	TOTAL (III)	CJ	1 208 351	CK	30 416	1 177 935	1 508 818
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 990 955	1A	498 917	1 492 039	1 870 793

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE GERANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(131 235)	(314 476)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	102 657	183 241
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	21 421	(81 235)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	432 795	567 938
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	351 136	600 276
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	576 129	531 657
	Dettes fiscales et sociales	DY	86 357	91 401
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	24 200	160 756
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 470 617	1 952 028
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 492 039	1 870 793

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 173 695	1 952 028
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE GERANT

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC	4 683 692		FC	4 683 692	4 771 337
	Production vendue biens*	FD / FE / FF			FF		
	Production vendue services*	FG / FH / FI	112 512		FI	112 512	92 695
	Chiffres d'affaires nets*	FJ / FK / FL	4 796 203		FL	4 796 203	4 864 033
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	13 333	8 667
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	4 542	41 377
	Autres produits (1) (11)				FQ	45 213	3 240
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	4 859 291	4 917 316
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	3 442 875	3 593 256
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(24 702)	(43 646)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	2 897	2 718
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(45 962)	(36 313)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	672 489	613 772
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	32 190	37 012
	Salaires et traitements*				FY	360 336	320 697
	Charges sociales (10)				FZ	48 844	41 130
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	56 118	59 242
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	11 897	23 839
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	189 900	153 895
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	4 746 883	4 765 602
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	112 409	151 714
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	54	139
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	54	139
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	10 156	12 935
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	10 156	12 935
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(10 102)	(12 796)
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	102 307	138 918

(RENVOIS ... Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable En Euros.)

CABINET PHILIPPE ONFROY

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE GERANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LA PERSONNE MORALE

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	350	44 323
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	350	44 323
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	350	44 323
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 859 695	4 961 778
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 757 038	4 778 53
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	102 657	183 241

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	2 707	4 384
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	146 509	149 872
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
REMBT SALARIE		350

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE GERANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2023

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD	104 940	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	3 966	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	452 908	KW	KX 660
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	212 544	LC	LD 7 587
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
	TOTAL III		LN	669 418	LO	LP 8 247
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U		8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V
	TOTAL IV		LQ		LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	774 358	ØH	ØJ 8 247

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions : par virement de poste à poste 1	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO	LV	LW 104 940	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK 3 966	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU	MM	MN 453 568	MO
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT 220 131	MU
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
	TOTAL III		IY	NG	NH 677 665	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G
	TOTAL IV		I3	NJ	NK	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	ØL 782 605	

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE GERANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable — En Euros. CABINET PHILIPPE ONFROY

Cegid Quadra

L'ÉVALUATION À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	687	PF	33	PG		PH	720
TOTAL I		RK	687	RM	33	RN		RO	720
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 774	QA	192	QB		QC	3 966
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	251 036	QE	38 071	QF		QG	289 107
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	156 886	QM	17 822	QN		QO	174 70
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	411 696	QV	56 085	QW		QX	467 781
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	412 383	QP	56 118	QQ		QR	468 501

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	ZR
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

NEANT

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE GERANT

Cegid Quadra

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable En Euros. CABINET PHILIPPE ONFROY

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	20 354	6P	11 897	6R	1 835	6S	30 416	
	Sur comptes clients	ØT		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	20 354	TY	11 897	TZ	1 835	UA	30 416	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	20 354	UB	11 897	UC	1 835	UD	30 416	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	11 897	UF	1 835			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE GERANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(8) ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	19 500		19 500		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	15 231		15 231		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	2 158		2 158		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	105 409		105 409		
	Charges constatées d'avance	VS	14 672		14 672		
	TOTAUX	VT	156 969	VU	156 969	VV	
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus de 1 an à l'origine	VH	432 795	135 873	296 922	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	194	194		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	576 129	576 129		
Personnel et comptes rattachés		8C	52 567	52 567		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	13 562	13 562		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	828	828		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	19 400	19 400		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	350 942	350 942		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	24 200	24 200		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	1 470 617	VZ 1 173 695	296 922	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	135 143	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE GERANT

(9) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/03/2023

I. RÉINTEGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 102 657

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	9 879	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	9 879
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)	I8
	- imposées au taux de 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme	WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
					TOTAL I	WR	112 536

II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *	WT	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WU	15 699

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV
	- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)	WH
	- imposées aux taux de 19 %	WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations 2A	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.		ZY
Majoration d'amortissement *		XD

Mesures d'incitation — Abattement sur le bénéfice et exonérations *

Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF
			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F		Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	XG	
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
					TOTAL II	XH	15 699

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	96 837	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL 96 837
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	0	XO

CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE GERANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	133 094
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	96 837
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	36 257
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	36 257

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
ORGANIC	9K	9 879	9L	15 699
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	9 879	YO	15 699
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE GERANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(314 476)		Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
				Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	183 241		Dividendes	ZE	
				Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Report à nouveau	ZG	(131 235)
TOTAL I	ØF	(131 235)		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	(131 235)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

DÉTAIL DES POSTES				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance		YT	60 310	61 568
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8 116 184	XQ	147 771	138 491
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU	6 501	2 327
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	2 653	2 573
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST	455 254	408 812
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	672 489	613 772
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW	14 059	16 660
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS	9Z	18 131	20 352
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	32 190	37 012
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		YY	740 949	756 017
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	739 308	690 773
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*		ØB	303 754	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	3.17 %	1.18 %
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE GERANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 492 038.68 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 796 203.14 Euros et dégageant un bénéfice de 102 656.54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il est à préciser les éléments suivants :
- la société GAGC s'est portée caution solidaire de la société ABF2 à hauteur de 50 KE dans le cadre d'un découvert autorisé et de 100 KE dans le cadre d'un billet de trésorerie,
- la cession de l'intégralité des titres de la société à la société holding AEGI et ce en date du 31 Mars 2023.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

CERTIFIÉ
CONFORME A L'ORIGINAL
PAR LE GERANT

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	104 940		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 966		
Installations générales agencements aménagements divers	452 908		660
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	212 544		7 587
TOTAL	669 418		8 247
TOTAL GENERAL	774 358		8 247

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			104 940	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 966	
Installations générales agencements aménagements divers			453 568	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			220 131	
TOTAL			677 665	
TOTAL GENERAL			782 605	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	687	33		720
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 774	192		3 966
Installations générales agencements aménagements divers	251 036	38 071		289 107
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	156 886	17 822		174 708
TOTAL	411 696	56 085		467 781
TOTAL GENERAL	412 383	56 118		468 501

CERTIFIÉ
CONFORME A L'ORIGINAL
PAR LE GERANT

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	33				
Instal.techniques matériel outillage indus.	192				
Instal.générales agenc.aménag.divers	38 071				
Matériel de bureau informatique mobilier	17 822				
TOTAL	56 085				
TOTAL GENERAL	56 118				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	19 500	19 500	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 231	15 231	
Groupe et associés	2 158	2 158	
Débiteurs divers	105 409	105 409	
Charges constatées d'avance	14 672	14 672	
TOTAL	156 969	156 969	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	432 795	135 873	296 922	
Emprunts et dettes financières divers	194	194		
Fournisseurs et comptes rattachés	576 129	576 129		
Personnel et comptes rattachés	52 567	52 567		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 562	13 562		
Taxe sur la valeur ajoutée	828	828		
Autres impôts taxes et assimilés	19 400	19 400		
Groupe et associés	350 942	350 942		
Autres dettes	24 200	24 200		
TOTAL	1 470 617	1 173 695	296 922	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	135 143			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

CERTIFIÉ
CONFORME A L'ORIGINAL
PAR LE GERANT

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Matériels industriels	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du prix d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

CERTIFIÉ
CONFORME A L'ORIGINAL
PAR LE GERANT

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus GARANTIE AUTONOME A PREMIERE DEMANDE AU BENEFICE DE FNAC	420 000
Total (1)	420 000

Engagements reçus

CAUTION SOLIDAIRE DE LA SARL GAGC AU PROFIT DE LA SARL ABF2 OBJET CAUTION FNAC	390 000
CAUTION SOLIDAIRE DE LA SOCIETE GAGC POUR DECOUVERT AUTORISE ET BILLET DE TRESORERIE	150 000
Total	540 000

CERTIFIÉ
CONFORME A L'ORIGINAL
PAR LE GERANT

ABF2
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 50 000 Euros
Siège social : 5 RUE LOUIS-NICOLAS ROBERT
PARC COMMERCIAL LES PORTES DU DELTA
33380 BIGANOS
R.C.S. BORDEAUX B : 828 886 515

TEXTE DE RESOLUTION RELATIVE
A L'AFFECTATION DU RESULTAT
ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2023
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de 102 657 Euros au compte « Report à Nouveau Débiteur » en apurement des pertes antérieures. En conséquence de quoi, celui-ci s'élèvera donc désormais à la somme de (28 578) Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été réalisée au titre des trois derniers exercices.

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Gérant

CERTIFIÉ
CONFORME A L'ORIGINAL
PAR LE GERANT

POUVOIR

Je soussigné,

Nom ..... Etherney .....

Prénom ..... Maxime .....

Profession ..... Gérant de ABF2 .....

Domicile..... 86 Boulevard Deganne 33120 Arcachon .....

.....

DONNE POUVOIR PAR LA PRESENTE AU
CABINET SARL PHILIPPE ONFROY

aux fins de me représenter auprès des Chambres de Métiers et de Commerce et du Greffe du Tribunal de Commerce :
- à l'effet d'y requérir mon immatriculation, toutes modifications ou ma radiation, au Registre des Métiers et du Commerce et des Sociétés,
- de produire toutes les pièces utiles,
- de signer toutes les déclarations et les imprimés.

Je lui donne également pouvoir de déposer des déclarations modificatives rectifiant, complétant ou annulant les mentions qui y sont portées.

Fait à ..Bègles.....

Le ...27/09/23

Le mandant
(Bon pour pouvoir)
Signature

Bon pour pouvoir

Le mandataire
(accepté)
Signature